



LE PRELEVEMENT SEPA AVEC SOCIEL.NET

DERNIERE MISE A JOUR : le 3 octobre 2013

Guillaume Informatique - 10 Rue Jean Pierre BLACHIER - ZI La Mine - 42140 La Ricamarie

Tél. : 04 77 36 20 60 - Fax : 04 77 36 20 69 - Email : info@guillaume-informatique.com

Service commercial : cfa@guillaume-informatique.com

Assistance Sociel.net: hotline@sociel.net

SOMMAIRE

A. LE PARAMETRAGE PREALABLE.....	3
INTRODUCTION.....	3
LE PARAMETRAGE INTERNE.....	3
L'ETABLISSEMENT EMETTEUR.....	4
LE COMPTE BANCAIRE DE L'USAGER.....	5
B. LE PRELEVEMENT DES FACTURES.....	6
LA SELECTION DES FACTURES :	6
LES CONTROLES :	6
LES OPTIONS SPECIFIQUES SEPA :	6
LA GENERATION DES PRELEVEMENTS :	7

A. LE PARAMETRAGE PREALABLE

INTRODUCTION

La gestion des **prélèvements SEPA** sera obligatoire à partir du 1^{er} février 2014. Les fichiers générés sont au format XML.

Pour sa mise en place dans Sociel.net dès à présent, il est conseillé de vous mettre en relation avec votre banque afin qu'elle vous explique les nouvelles caractéristiques du prélèvement SEPA et la nouvelle autorisation de prélèvement, appelée désormais **mandat**, à faire signer par les usagers.

Les nouveautés au niveau de Sociel.net :

- Le **code BIC** à saisir sur tous les comptes bancaires : établissements émetteurs et usagers.
- Le **code ICS** à saisir sur le compte bancaire des établissements émetteurs et qui vous sera fourni par votre banque. Il a le même rôle que le code émetteur mais est sur 13c.
- Le **code RUM** pour chaque usager prélevé. L'attribution du code RUM est automatique dans sociel.net. Il s'agit du matricule de l'usager, préfixé si besoin (préfixe paramétrable). Ce code pourra être également saisi manuellement si l'on préfère. Les anciens prélevés seront distingués des nouveaux par « ++ » devant le code RUM.
- Pour les nouveaux usagers à prélever, il faudra obligatoirement saisir **une date de signature du mandat**. Pas besoin pour les anciens prélevés.
- On devra spécifier tout **changement de RIB** par rapport au mandat signé.
- Chaque prélèvement sera identifié par un **type de prélèvement**, mise à jour automatiquement dans sociel.net :
 - Premier Prélèvement : **FIRST (FRST)**,
 - Les suivants : **RECURRENT (RCUR)**,
 - Dernier Prélèvement : **FINAL (FNAL)**,
 - Ponctuel : **ONOFF (OOFF)**

LE PARAMETRAGE INTERNE

Dans les **Paramètres internes** du module **Outils / Paramétrages**, clé Interne « **SEPA-PREL** », et mis à jour par GI, on va renseigner les informations suivantes :

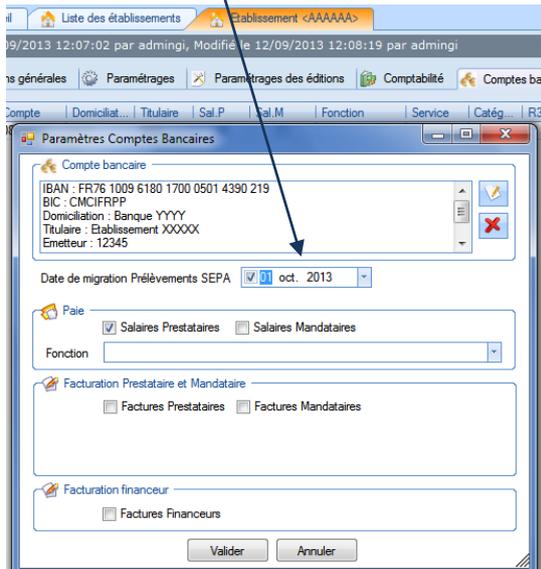
- **Nombre de lots par fichier** : 1 lot représente un ensemble de prélèvements de même type (FRST, RCUR etc...) et de même établissement émetteur (RIB). On devra mettre « **0** » si la banque accepte n lots par fichier ou « **1** » si elle n'accepte qu'un lot par fichier. Cette information sera donc à demander à la banque. Par défaut, il est conseillé de saisir « 1 » en attendant l'information.
- **Préfix RUM** : à ajouter automatiquement au code RUM (matricule de l'Usager)
- **Référence de l'envoi** (sur 12c) : Libellé identifiant l'envoi du prélèvement. Il est stocké ici afin de ne pas avoir à le re-saisir à chaque fois. Il n'est pas utile de le renseigner au départ dans la clé interne car on pourra le saisir et le modifier au moment de l'envoi.

L'ETABLISSEMENT EMETTEUR

Fiche Etablissement - Onglet « **Comptes Bancaires** » :

- Paramètres Comptes Bancaires :

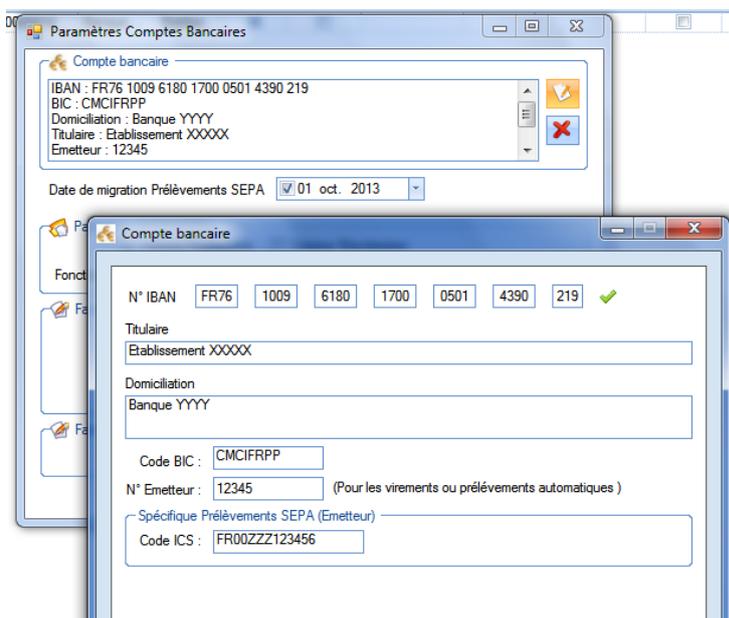
Saisir la **date de migration** des premiers Prélèvements SEPA qui sera la date à partir de laquelle les prélèvements seront envoyés sous la nouvelle norme SEPA. Sans la saisie de cette date aucun prélèvement SEPA ne pourra partir.



- Compte Bancaire :

Saisir :

- Le **Code BIC** : donnée présente sur le RIB du compte bancaire de l'établissement.
- Le **Code ICS** : information donnée par la banque, 13c maxi.



LE COMPTE BANCAIRE DE L'USAGER

Fiche Usager - Onglet « **Infos. Complémentaires** » :

- Compte Bancaire :

Saisir :

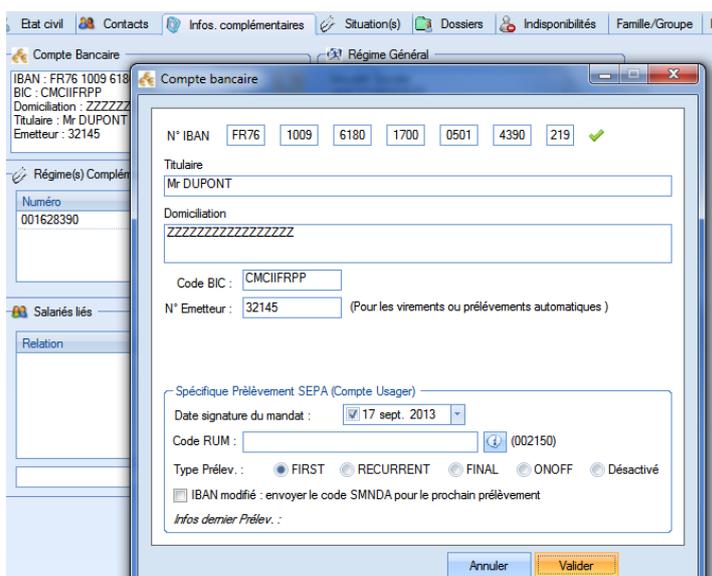
- Le **Code BIC** : présent sur le RIB du compte bancaire de l'Usager.

Et saisir dans le cadre « Spécifique Prélèvement SEPA » :

- La **date de signature du mandat** : présente sur le mandat signé par l'Usager. N'est pas obligatoire pour les anciens prélevés.
- Le **code RUM** : identifiant la personne prélevée. A ne renseigner que si l'attribution automatique du code matricule ne convient pas. Possibilité de rajouter un préfixe automatiquement (voir paramétrage interne).
- Le **Type de prélèvement** : généré automatiquement par sociel.net selon les règles suivantes :
 - ✓ **FIRST** : premier envoi d'un prélèvement SEPA pour cet usager. Sont à FIRST tous les anciens prélevés et après saisie de la date de signature du mandat.
 - ✓ **RECURRENT** : passage automatique après l'envoi du premier FIRST.
 - ✓ **FINAL** : si dernier prélèvement SEPA. Est mis à jour manuellement et à la demande. Désactivé automatiquement après le prélèvement.
 - ✓ **ONOFF** : un seul prélèvement SEPA à effectuer. Est mis à jour manuellement et à la demande. Désactivé automatiquement après le prélèvement.
 - ✓ **Désactivé** : l'envoi est désactivé.

Le type de prélèvement peut être mis à jour manuellement.

- **IBAN Modifié** : sert à spécifier que l'IBAN a été modifié, dans ce cas le prélèvement doit repasser à **FIRST manuellement**.
- **Infos dernier prélèvement** : Indique la date et l'heure du dernier prélèvement SEPA avec le type de prélèvement utilisé. Il servira également dans le cas où l'on doit refaire un envoi suite à un problème quelconque. Dans ce cas l'envoi sera refait avec les types des prélèvements précédents.



Liste des Usagers :

Tous ces nouveaux champs sont en champs cachés dans la liste des usagers.

B. LE PRELEVEMENT DES FACTURES

LA SELECTION DES FACTURES

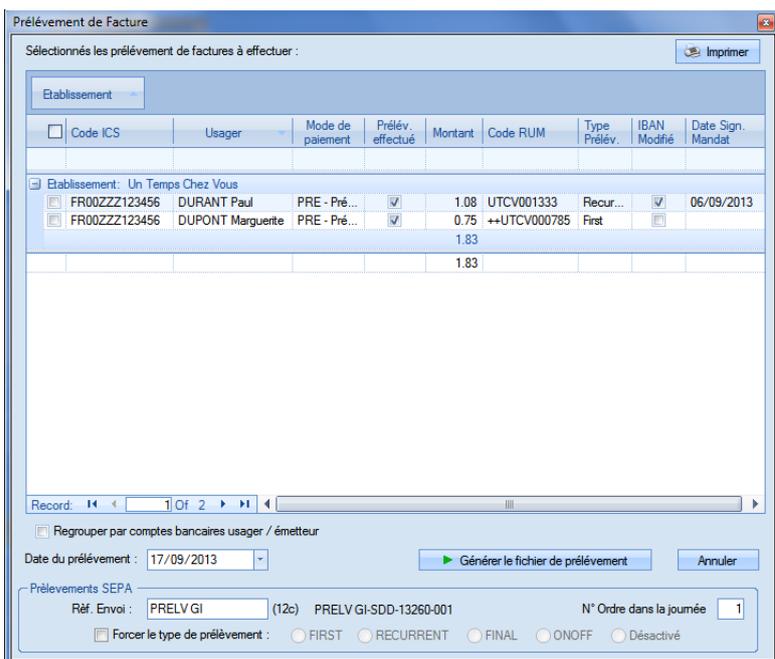
Ne pourront être prélevées que les factures des usagers ayant un compte bancaire avec un type de prélèvement à **FIRST**. Donc les anciens prélevés et ceux qui ont une date de signature de mandat.

LES CONTROLES

- **La date du prélèvement** doit être supérieure ou égale **La date de migration** saisie sur le compte bancaire de l'établissement émetteur. Contrôle bloquant.
- **On ne peut pas relancer** un prélèvement SEPA qui a déjà été fait avec l'ancienne norme. Contrôle bloquant.
- **On peut relancer** un prélèvement SEPA qui a déjà été fait avec la norme SEPA. Contrôle non bloquant. On reprend dans ce cas le paramétrage de la situation utilisée lors du prélèvement précédent.

LES OPTIONS SPECIFIQUES SEPA

- **La référence d'envoi** : on peut saisir ou modifier la référence d'envoi. Elle sera sauvegardée pour la prochaine fois. Elle est complétée automatiquement par : SDD-Année Quantième - n° Ordre dans la journée.
- **N° d'Ordre** : doit être modifié manuellement si l'on envoie plusieurs prélèvements dans la même journée avec la même référence d'envoi.
- **Forcer le type de prélèvement** : on a la possibilité de forcer le type de prélèvement pour une sélection de factures pour des cas particuliers.



Prélèvement de Facture

Sélectionnés les prélèvements de factures à effectuer :

Imprimer

Etablissement

<input type="checkbox"/>	Code ICS	Usager	Mode de paiement	Prélév. effectué	Montant	Code RUM	Type Prélév.	IBAN Modifié	Date Sign. Mandat
Etablissement: Un Temps Chez Vous									
<input checked="" type="checkbox"/>	FR00ZZ123456	DURANT Paul	PRE - Pré...	<input checked="" type="checkbox"/>	1.08	UTCV001333	Recur...	<input checked="" type="checkbox"/>	06/09/2013
<input checked="" type="checkbox"/>	FR00ZZ123456	DUPONT Marguerite	PRE - Pré...	<input checked="" type="checkbox"/>	0.75	++UTCV00785	First	<input type="checkbox"/>	
					1.83				
					1.83				

Record: 1 Of 2

Regrouper par comptes bancaires usager / émetteur

Date du prélèvement : 17/09/2013

Générer le fichier de prélèvement Annuler

Prélèvements SEPA

Réf. Envoi : PRELVGI (12c) PRELVGI-SDD-13260-001 N° Ordre dans la journée 1

Forcer le type de prélèvement : FIRST RECURRENT FINAL ONOFF Désactivé

LA GENERATION DES PRELEVEMENTS

- **Le Format de Fichier** des prélèvements SEPA est appelé « XML ». C'est une structure spécifique arborescente avec ce que l'on appelle des « Balises » entourant les données.
- **1 ou n lots par Fichier ?** la notion de lot est expliquée dans le paragraphe « paramétrage interne ». Si votre banque n'accepte pas la gestion « multi-lots » dans un même fichier, vous aurez un fichier pour les prélèvements de type « FIRST », un pour les « RECURRENT » etc. ... et autant par établissement si vous gérez plusieurs établissements. Les noms de fichiers seront alors préfixés par le Code Etablissement et le type de prélèvement qu'il contient.
- **La bascule des types de prélèvement** : un premier prélèvement SEPA partira avec le type « FIRST ». Il passera automatiquement à « RECURRENT » après la génération. Les types « ON/OFF » et « FINAL », eux, seront automatiquement **désactivés**.
- **Sauvegarde des types de prélèvement** : afin de pouvoir régénérer un envoi de prélèvement si besoin, et dans les mêmes conditions que le précédent, le type de prélèvement avec la date et l'heure seront sauvegardés et consultables sur les comptes bancaires des usagers.